



11. Les actions de sensibilisation et d'accompagnement

Les mesures d'accompagnement et de sensibilisation visent à développer « une culture vélo » sur le territoire et à faciliter l'évolution des comportements. Entreprises, associations, administrations, tous les acteurs peuvent, à leur niveau, contribuer à favoriser la pratique cyclable sur le territoire.

Les actions de sensibilisation

Chaque année, des temps festifs, informatifs et pédagogiques sur la pratique cyclable sont organisés par de nombreux acteurs. C'est le cas des événements « Tous en selle » organisés par la Ville, des Véloparades programmées dans le cadre de Débords de Loire ou encore « Faites du vélo » organisé par l'association Place au Vélo.

Les Villes de la Métropole peuvent également déployer des ateliers thématiques avec l'appui de Nantes Métropole. Ces ateliers visent la montée en compétence des cyclistes et néocyclistes sur de nombreuses thématiques : conduite vélo en milieu urbain, contrôle technique, conseils à l'usage des vélos familiaux, cargo... Ils sont programmés par les communes et assurés par des associations partenaires de la Métropole.



Toutes les actions de sensibilisation, d'accompagnements financiers, pédagogiques, techniques, festives sont essentielles pour accompagner le déploiement des aménagements cyclables sur le territoire qui, à eux seuls, ne suffiront pas pour atteindre les objectifs du Plan vélo.

L'accompagnement à l'achat et à l'entretien de son vélo

Plusieurs dispositifs de location moyenne et longue durée sont accessibles aux Couëronnaises et Couëronnais. C'est notamment le cas du service métropolitain Naolib (ex Monbicloo). De nouvelles aides financières à l'acquisition de vélo, sous conditions de ressources, ont été mises en place par Nantes Métropole en 2023 et viennent compléter le service de location.

Depuis 2 ans, 2 vélocistes et réparateurs vélo se sont installés à Couëron. Des associations, comme le centre socioculturel Pierre-Legendre, accueillent également des ateliers d'auto-réparation.

Renforcer la sensibilisation à la sécurité

De nombreux comportements incivils des automobilistes sont régulièrement constatés et empêchent une pratique cyclable sereine et sécurisée. Stationnements gênants sur les aménagements cyclables, survitesse, non-respect des espaces de dépassement ou des priorités cycles en sont quelques exemples. Des campagnes de sensibilisation visant une meilleure cohabitation des modes de déplacements sur l'espace public pourraient être déployées.

